

assumere per lui particolare importanza in quanto proprio in questi anni avvertì il bisogno di rifondare la stessa teoria dell'imposta unica sul *produit net* tanto che il 12 ottobre 1775 il marchese chiese a C. F. Scheffer di adoperarsi affinché il re gli concedesse il permesso di dedicargli un'opera, il *Supplément à la Théorie de l'impôt*, che stava per dare alle stampe ed a cui aveva affidato le sue riflessioni. Mirabeau si dice certo che C. F. Scheffer conosca la prima opera in cui aveva delineato le coordinate della teoria dell'imposta, la *Théorie de l'impôt*: «ce morceau qui fit trop de bruit dans le temps, et qui m'a paru trop oublié aujourd'hui. Ce n'est pas qu'il n'ait plus influé peut être qu'on ne pense sur le changement et l'incertitude même des opinions en ce genre, mais il me semble qu'on en a trop perdu le souvenir»¹²⁵. La voglia di risvegliare l'attenzione su questo libro non è certo dettata da amor proprio, è troppo vecchio per provare tali illusioni. Con il passare del tempo si è accorto al contrario che l'opera ha molti difetti e la sua attenzione si è indirizzata verso «[...] ce qui manque, et même [...] ce qui est défectueux dans un ouvrage qui dans le temps passa pour avoir plus de mérite que les objets de l'engagement et de la vogue passagère ne semblent d'ordinaire en comporter»¹²⁶. Vingt écrivains à

125. La lettera in R.S., S.S., V, 45-46; a p. 47 la lettera dedicatoria che compare, identica, a stampa; lo stesso concetto è espresso nel *Discours préliminaire*: la *Théorie de l'impôt* viene definita «ouvrage qui fit trop de bruit dans son temps, qui [est] peut être trop oublié aujourd'hui, et qui pourtant a plus influé que communément on ne pense sur les opinions générales en cette matière», in: *Supplément à la Théorie de l'impôt*, La Haye, 1776, p. 40.

126. Cfr. il *Discours préliminaire* del *Supplément* cit.: «Ce qui manquoit précisément à la Théorie de l'impôt, qu'il eût été inutile et prématuré d'y énoncer, qui par conséquent y manque encore, et qu'il ne m'a pas paru par tous les plans que j'ai vu donner en esquisse, qu'on ait démêlé, c'est le moyen de réaliser le concours du peuple rural à la levée de l'impôt. Je donnai cet expédient en masse comme le seul en effet qui puisse servir à l'établissement et à la levée de l'impôt direct; mais je n'en détaillai aucunement la manière. La question qui auroient pu me faire des critiques à cet égard, m'auroit d'autant plus embarrassé qu'elle est susceptible d'une infinité de faces d'inconvénients, et que je n'aurois pu répondre puisqu'il m'étoit alors défendu d'écrire. Aujourd'hui que la chose est permise ou tolérée j'ai cru devoir donner cette méthode en supplément d'autant plus nécessaire qui, grâce à Dieu, il me semble que les Gouvernemens en savent tous assés aujourd'hui pour attendre et pour user la routine jusqu'à son terme, prudence qui donnera le temps aux opinions de se redresser, de s'éclairer et de faire corps, de manière à préparer la voye à la grande et indispensable révolution à cet égard, et à prévenir les inconvénients d'un changement total, trop subit et prématuré», pp. 40-41. Va ricordato che Mirabeau nel 1775 aveva pubblicato le *Lettres sur la législation, ou l'Ordre légal depravé, rétabli et perpétué*, Berne, raccogliendo le *Lettres sur la dépravation de l'ordre légal, la restauration de l'ordre légal et la constitution de l'ordre légal* apparse a partire dal settembre 1767 fino al giugno 1769 nelle «Éphémérides» in cui appunto aveva avanzato l'ipotesi della creazione di municipalità, istituto composto da proprietari con il compito di infor-